

# BAIL POUR LOGEMENT MEUBLÉ

<b>PROPRIÉTAIRE</b> Nom : Prénom : Adresse :  Téléphone :	<b>LOCATAIRE</b> Nom : Prénom : Adresse (résidence principale) :  Téléphone :
<b>ADRESSE DU LOGEMENT</b>	
<b>DESCRIPTIF DU LOGEMENT</b>  Type :  Particularités :	
<b>LOYER</b>  Prix du loyer hors charges :  Charges incluses dans le loyer (provisions sur charges <u>ou</u> charges forfaitaires) <sup>1</sup> : Charges à ajouter au loyer : Le loyer est à payer le 1 <sup>er</sup> de chaque mois en totalité. Il ne peut en aucun cas être imputé d'une quelconque somme. <p style="text-align: right;"><u>1 : Choisir l'une des deux formules</u></p> Dépôt de garantie versé à l'arrivée :  Le dépôt de garantie ne peut en aucun cas tenir lieu de paiement d'un terme de loyer devenu exigible ou de toute autre somme qui pourrait être due au bailleur par le locataire au titre du contrat.	

**DATE D'ARRIVÉE DU LOCATAIRE :**

**DATE DE DÉPART DU LOCATAIRE :**

**PRÉAVIS DE DÉPART POUR LE LOCATAIRE :** 1 mois (à signifier par écrit)

Le logement sera occupé en « bon père de famille », sans cuisine odorante, sous la responsabilité du locataire.

Un état des lieux entrant est joint au présent document. Un état des lieux sortant sera établi au départ du locataire, reprenant les différents écarts constatés conjointement. La remise en état éventuelle sera à la charge du locataire.

Une attestation d'assurance habitation devra être remise à la propriétaire le jour de la remise des clefs.

Fait à :

le :

Le locataire

Le propriétaire

